

Contre la réforme des retraites, Poursuivons la mobilisation ! Grève interprofessionnelle Mardi 31 janvier 2023

Non à la réforme des retraites MACRON-BORNE!
Non au recul de l'âge de la retraite ! Non à l'allongement de la durée de cotisation !
Pour la défense de notre système de retraite et de tous ses régimes !
Retrait d'une réforme injuste, véritable régression sociale !

Pour tous ceux nés après 1968 :

Alice, 1 enfant, née en 1968
Carrière complète dans le privé

Avant réforme :

Départ possible à 62 ans : 1641 €
Départ possible à 64 ans : 1817 €

Après la réforme :

Départ à 62 ans impossible !
Départ obligatoire à 64 ans : 1641 €

**2 ans de travail supplémentaires
et perte de 176 € / mois !**

Pour tous ceux nés après 1968 :

Janis, 4 enfants, née en 1969
Carrière hachée mais toutes ses annuités

Avant réforme :

Départ possible à 62 ans : 967 €
Départ possible à 64 ans : 1128 €

Après réforme :

Départ à 62 ans impossible !
Départ obligatoire à 64 ans : 967 €

**2 ans de travail supplémentaires
et perte de 160 € / mois !**

**RÉFORME
DES RETRAITES
MACRON-BORNE
2 ANS FERME
POUR TOUS !**

Carrières longues :

Renaud, 2 enfants, né en 1953
Ouvrier dans le bâtiment, carrière longue,
début d'activité à 18 ans

Avant réforme :

Départ à 60 ans : 1275 €

Après réforme :

Départ à 60 ans impossible !
Départ possible à 62 ans : 1275 €

**2 ans de travail supplémentaires
et perte de 160 € / mois !**

Carrières complètes au SMIC :

Marcel, célibataire, né en 1964
Employé dans une société de services, car-
rière complète au SMIC

Avant réforme :

Départ possible à 62 ans : 1217 €
(avec complémentaire)
Départ possible à 63 ans : 1265 €
(avec complémentaire)

Après réforme :

Départ à 62 ans impossible !
Départ à 63 ans : 1217 €

**1 an de travail supplémentaire
et perte de 50 € / mois !**

Réforme des retraites MACRON-BORNE :

Recul de l'âge légal de 62 à 64 ans et allongement de la durée de cotisation à 43 annuités (44 ans dans certains cas)
TOUS PERDANTS !

Pas de retraites pour les jeunes !

Les jeunes qui font des études rentrent tardi-
vement dans l'emploi (âge moyen d'entrée
dans la vie active : plus de 23 ans) : par con-
séquent pour avoir toutes leurs annuités, ils
devront partir bien au-delà de 64 ans !

Plus de précarité !

Aujourd'hui 1 salarié sur 2 qui liquide sa re-
traite n'est plus en emploi : chômage, invali-
dité, inaptitude, ...
Ces personnes devront rester 2 ans de plus
dans la précarité

1200 € de retraite minimum : mensonge !

C'est une mesure prévue depuis 2003 ! C'est
1200 € brut de pension (régime de base +
complémentaires). Pour l'obtenir, il faudra
avoir réalisé sa carrière complète, soit 43
années au SMIC !

Nous pouvons faire reculer le gouvernement !

Il a reculé en 2019-2020 face à notre mobilisation. D'ici le 31 janvier, organisons les réunions d'informations, les assemblées générales pour préparer la grève et sa reconduction

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE
Mardi 31 janvier 2023
MANIFESTATION à 10 h place du 1er mai à Clermont Ferrand